

Rapport de la commission de gestion et des finances au Grand Conseil

(Du 29 septembre 2009)

PROPOSITIONS DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE**Projet de décret portant octroi d'un crédit supplémentaire urgent de 1.200.000 francs destiné au projet Campus Arc 1**

La commission de gestion et des finances,

composée de M^{mes} et MM. Philippe Haeberli, président, Fabien Fivaz, vice-président, Baptiste Hurni, rapporteur, Violaine Blétry-de Montmollin (*excusée*), Odile Duvoisin, Charles Häsler, Olivier Haussener, Jean-Bernard Wälti, François Konrad, Daniel Ziegler, Martial Debély, Bertrand Nussbaumer, Daniel Schürch, Raymond Clottu et Jean-Charles Legrix,

fait les propositions suivantes au Grand Conseil:

Urgence et entrée en matière (art. 41 LFin et art. 64 OGC)

A l'unanimité des membres présents, la commission accepte l'urgence du crédit et propose au Grand Conseil d'entrer en matière sur ce projet de décret.

Vote final

A l'unanimité des membres présents, la commission propose au Grand Conseil d'accepter ce projet de décret tel qu'il est présenté par le Conseil d'Etat.

Préavis sur le traitement du projet (art. 102ss OGC)

A l'unanimité des membres présents, la commission propose au bureau du Grand Conseil que le projet soit traité par le Grand Conseil en débat restreint.

Neuchâtel, le 29 septembre 2009

Au nom de la commission
de gestion et des finances:

Le président,
PH. HAEBERLI

Le rapporteur,
B. HURNI